



# Programme de gestion des zones côtières

Ce programme de travail aux multiples aspects a été élaboré dans le contexte du Programme stratégique du PROE pour aider les pays et territoires insulaires océaniques à remédier à la dégradation de leurs environnements côtiers afin d'améliorer les modes de vie et de subsistance de leurs communautés.

Il est axé sur le renforcement des capacités nationales et l'amélioration de la gouvernance pour encourager la gestion durable des ressources marines grâce à des services consultatifs, à des activités d'assistance technique, de coordination et de formation et à la promotion d'échanges d'informations et de connaissances.

## Activités menées à ce jour

- Activités visant l'adhésion des pays à la Convention de Ramsar sur les zones humides
- Évaluation de la viabilité économique et écologique du commerce des coraux aux Fidji et aux Îles Salomon
- Appui aux activités communautaires de conservation des tortues, aux zones de conservation marine sous gestion locale couvrant les récifs coralliens et les mangroves
- Facilitation de partenariats entre les gouvernements nationaux, les O.N.G. et les collectivités locales dans le cadre d'initiatives de gestion des ressources marines
- Transfert des pratiques optimales concernant la conservation, la gestion et les nouveaux modes de subsistance grâce aux sites de démonstration
- Assistance à l'évaluation de référence de la viabilité économique et écologique du commerce des coraux
- Évaluation de référence des ressources marines et surveillance des trois atolls de Tokelau et des Îles Salomon
- Restauration des écosystèmes coralliens et essais de culture du corail à des fins commerciales en collaboration avec la FSPI dans trois communautés des Îles Salomon

## Réalisations internationales

- Appui aux pays membres lors de réunions, conférences et forums internationaux, dont le Symposium international sur les récifs coralliens – facilitation de l'adhésion des pays insulaires océaniques et rapports aux AME, y compris une assistance aux Fidji concernant le respect de leurs obligations aux termes de la CITES en matière de commerce des coraux
- Contribution aux rapports sur l'État des récifs coralliens dans le monde concernant le nœud Mana polynésien (Tokelau et Nioué) du Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens

## Activités proposées pour 2005

### Initiative pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens dans le Pacifique Sud (CRISP)

Le PROE sera l'une des organisations régionales océaniques chargée de mettre en œuvre l'initiative de partenariat visant la protection et le développement durable des récifs coralliens dans le Pacifique Sud.

Cette initiative a pour objet de promouvoir la durabilité des ressources côtières des îles du Pacifique (cours d'eau, mangroves, récifs coralliens et lagons) en posant les fondements susceptibles d'améliorer leur gestion et cogestion ainsi que les politiques, plans et règlements pertinents, de sorte à consolider la sécurité alimentaire, les revenus ruraux et la stabilité sociale et environnementale.

*Des renseignements complémentaires sur cette initiative sont disponibles à [www.spc.int/CRISP](http://www.spc.int/CRISP).*

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Dominique Benzaken, Conseillère chargée des écosystèmes côtiers et marins, PROE

PO Box 240, Apia, Samoa

T +685 21929, F +685 20231, [dominiqueb@sprep.org](mailto:dominiqueb@sprep.org), [www.sprep.org](http://www.sprep.org)